

COMMISSION DE DISCIPLINE

REUNION DU 28/12/2022

ETAIENT PRESENTS, Messieurs,

- ZARZI ABDELAZIZ.....PRESIDENT
- BAHLOUL OMAR.....SECRETAIRE

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement du courrier.
- 2- Affaires disciplinaire
- 3- Divers

Séance ouverte à 14h00 par le président qui souhaite la bienvenue aux membres présents, En suite passe la parole au secrétaire pour la lecture du courrier.

1-AFFAIRE DISCIPLINAIRE :

AFF N°63 : RENC CREC/CRAC (S) DU 23/12/2022

- DEKIR Med Anis lic N° 0174 (CRAC) 1 M/F pour contestation de décision et Amende de 1000.00 DA est infligée au club.
- MESFAR D/Eddine lic N° 0394 (CRAC) Avertissement pour jeu dangereux.
- GHARBI Nabil lic N° 0385 (CRAC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENALOUAT A/Rezzak lic N° 0178 (CRAC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- 1 Match de suspension ferme soigneur (CRAC) pour contestation de décision et amende de 1000.00DA est infligée au club (CRAC).
- Amende de 500.00 DA est infligée au club (CRAC) pour conduite incorrecte (Art 130).
- KASMI Nouafel lic N° 0091 (CREC) 1 M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00 DA est infligée au club (CREC).
- REHOUNI A/Hakim lic N° 0109 (CREC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BELLILI K/Eddine lic N° 0088 (CREC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUKRANE Bachir lic N° 0142 (CREC) Avertissement pour jeu dangereux.
- CHERTIOUI Ouahid Entraîneur (CREC) 1 M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00 DA est infligée au club.

- Amende de 500.00 DA est infligée au club (CREC) pour conduite incorrecte (Art 130) .

AFF N° 64 : RENC UCBI/IRBAS (S) DU 23/12/2022

- BOUTAMINA Med Djamil Lic 0313(UCBI) 1 M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00 DA est infligée au club.
- CHOUALEB Mohamed lic N° 0104 (IRBAS) 1 M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00 DA est infligée au club.
- SELLAMI Seif eddine lic N° 0099 (IRBAS) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENBAZIZ Djamel lic N° 0323 (IRBAS) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 65 : RENC ESB/URBH (S) DU 24/12/2022

- BEZIANE Z/Eddine lic N° 0145 (ESB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUBAKRIA Younes lic N° 0046 (ESB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ZEMOURA Louay lic N° 0264 (URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ZEGROUR Chouaib lic N° 0373 (URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 66 : RENC USK/ESHB (S) DU 24/12/2022

- ZAROOUR Ramy Siradj lic N° 0066 (USK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- HAZMOUNE CH.Eddine lic N° 0496 (USK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MEGHRAOUI Abdelaziz lic N° 0008 (USK) 1 M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00 DA est infligée au club.
- BOUBESLA Hicham lic N° 0183 (ESHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUMAIZA Walid lic N° 0147 (ESHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N°67 : RENC MCHB/CMB (S) DU 23/12/2022

- BOUHZAM B/Eddine lic N° 0430 (MCHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- TOUR Aymene Lic N° 0432 (MCHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- AYAD Mostapha lic N° 0250 (CMB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- DEGDEG Lamine lic N° 207 (CMB) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 68 : RENC CAK/UJC (S) DU 24/12/2022

- LARAKEB Mohamed lic N° 0269 (UJC) Avertissement pour jeu dangereux.
- DAIFI A.Zeddine lic N° 0328(UJC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- KAOUCHE A/Satar lic N° 0190 (UJC) Avertissement pour comportement anti-sportif
- DJENDLIA A/Hak lic N° 0399 (CAK) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 69 : RENC WRDC/JSNV (S) DU 22/12/2022

- BENMEKHOLOUF Lokmane lic N° 0054 (WRDC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- LEMOUALDI Skander lic N° 0158 (WRDC)Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MOUSSA M'Barek A/Kader lic N° 0509 (JSNV) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUDISSA Billel lic N° 0451 (JSNV) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- NAMOUNI A/Rahmane (JSNV) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 70 : RENC MBC/OAM (S) DU 24/12/2022

- GHENAI A/Madjid lic N° 0219 (OAM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUMELIT Brahim lic N° 0103 (MBC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENTAIR Hacene lic N° 0381 (MBC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 71 : RENC CBDM/ASPTTC (S) DU 24/12/2022

- BENALIOUCHE Akram lic N° 0550(ASPTTC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- DAAS A/Youcef lic N° 0506 (CBDM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- CHOUIKH Nadjib lic N° 0243 (CBDM) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 72 : RENC ADC/ADM (S) DU 23/12/2022

- BOUGHELOUT Djaafar lic N° 0489 (ADM) 1 M/F pour cumul de cartons exclu.
- NOUR D.Eddine lic N° 0462 (ADM) 3 M/F pour agression envers adversaire en fin de partie A/C du 25/12/2022 et amende de 1500.00 DA est infligée au club.
- BELHAMRA A/Rahmane lic N° 0029 (ADC) 1 M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00 DA est infligée au club.

- KASSAH Laouar Malik lic N° 0067 (ADC) 1 M/F pour cumul de cartons exclu.
- BOUHAHA Boukhmis lic N° 0031 (ADC) 1 M/F pour cumul de carton.
- MEGUELLATI Khlaled lic N° 0077 (ADC) 1 M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00 DA est infligée au club
- MEGHELLATI Khled lic N° 0077 (ADC) 4 M/F pour provocation du public en fin de partie A/C du 25/12/2022.
- Amende de 5000.00 DA est infligée au club.

INFRACTION DECOUVERTE PAR LA LIGUE ARTICLE 95 :

- Suite à la participation du joueur BOUZAHZAH Hamza lic N° 0048 (ADC) ce dernier a participé à cette rencontre du 23/12/2022 IL a eu une suspension pour agression envers adversaire en fin de partie.
- A l'or qu'il est sous coup d'une suspension d'un (01) Match ferme pour contestation de décision rencontre ADC/MCHB DU 18/12/2022 Affaire N° 61 Non purgée.

Par ces motifs la commission de discipline décide :

- BOUZAHZAH Hamza lic N° 0048 (ADC) 3 M/F de suspension fermes en sus de la sanction initiale infraction découverte par la ligue (3+1) matchs.
- Six (06) Mois de suspension en fermes de toutes fonctions officielle à Monsieur YACHIR Faouzi Secrétaire du club ADC
- Amende de 10.000,00 DA est infligée au club.
- Amende de 500.00 DA est infligée au club ADC pour conduite incorrecte (art 130).

AFF N° 73 : RENC CREG/USGA (S) DU 23/12/2022

- BECHOUAA Sami lic N° 0116 (CREG) Avertissement pour jeu dangereux.
- KABARI Ahmed lic N° 126 (CREG) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- SRIEF Alla eddine Ici N°0139 (USGA) Avertissement pour jeu dangereux.

REGULARISATION SITUATION DISCIPLINAIRE

Suite à la demande de régularisation du joueur BOUHLASSA Sofiane lic N° 0051 (ADC) qui a participé à la rencontre ADM/ADC du 23/12/2022. Ce dernier est sanctionné par 1 M/F pour contestation de décision rencontre ADC/MCHB du 12/12/2022

Par ces Motifs la CD décide :

- UN (01) Match de suspension ferme en sus du reste de la sanction initiale (1+1) Match ferme.

Reçu en audience Monsieur BOUCEBAA Said Président du club ADM

Ce dernier à déposer une lettre d'excuse auprès de notre ligue concernant ses déclarations parue sur la page facebook en critiquant publiquement certains Membre de Ligue.

Par ces Motifs la CD décide :

- Donner un avertissement à Monsieur BOUCEBAA Said avec un Mois de sursis.
- Amende de 10.000,00 DA est infligée au club ADM.

LE PRESIDENT

A . ZARZI

LE SECRETAIRE

O. BAHLOUL